

# Loi Bachelot

## La loi anti-médecins

### Demain avec la loi Bachelot :

- Vous devrez, désormais, déposer vos demandes de congés et autorisations d'absences au directeur de l'ARS qui pourra refuser pour cause de continuité des soins
- Vous attendrez que le Directeur de l'ARS vous signifie votre tour de garde et vous paye vos gardes, car c'est lui, désormais, qui organisera et rétribuera la PDS
- Vous devrez, désormais, demander la permission au directeur de l'ARS avant toute installation, et même, pour pouvoir ne serait-ce que changer de rue ou vous regrouper avec un confrère
- Vous paierez 3 000 € environ par an de taxe Bachelot, si vous êtes généraliste, pour pouvoir continuer à exercer en ville, à partir de 2012



*Le syndicat MG France a inspiré et soutenu cette loi, pour tuer l'exercice libéral et imposer une médecine d'Etat.*

### La loi Bachelot, c'est :

- L'étatisation de la médecine de ville
- L'encadrement des médecins par le directeur de l'ARS
- La fin de la liberté d'installation
- La mort de l'exercice libéral

**Bachelot, Trop, c'est trop !!!!!  
Réagissez !!**

**Informez vos confrères  
Mobilisez-vous avec la CSMF**



*CSMF, le syndicalisme les yeux ouverts*

[www.csmf.org](http://www.csmf.org)